

la Chambre et d'y produire son véritable curriculum vitæ, pour que les Canadiens soient bien sûrs que, sous sa direction, Information Canada mettra à leur disposition des rapports et des renseignements objectifs.

L'hon. M. Sharp: Je remercie le très honorable représentant de son hommage à l'efficacité des Postes. Il arrive vraiment à un moment opportun.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Sharp: Quant à la question soulevée, je ne suis pas d'avis qu'on met en doute la réputation du monsieur en question de la même façon qu'il l'a fait à la Chambre aujourd'hui.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je demande au ministre s'il a reçu une lettre décrivant en détail une série d'événements qui, s'ils sont vrais, prouvent le manque d'objectivité et d'autorité que devrait avoir le directeur d'Information Canada?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, la réponse à cette question est non. Je n'ai pas reçu de pareil rapport. Je crois savoir que la personne en question doit comparaître à un des comités de la Chambre aujourd'hui.

Le très hon. M. Diefenbaker: Apportera-t-il avec lui son curriculum vitæ?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'AGRICULTURE

LES MACHINES AGRICOLES—LA BAISSSE DES PRIX ET LE RAPPORT DE LA COMMISSION BARBER—LES IMPORTATIONS

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): J'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture. Étant donné les conclusions de la Commission Barber selon lesquelles le coût des machines agricoles est excessif, et les récents rapports indiquant que les ventes ont fléchi sensiblement, soit de 17 p. 100 au cours du premier trimestre de cette année, le ministre ou son ministère font-ils des enquêtes pour déterminer si les prix des tracteurs et des moissonneuses-batteuses ont diminué depuis la présentation du rapport Barber?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je me renseignerai pour savoir si nous avons des données plus récentes sur les prix courants payés par les cultivateurs pendant le trimestre mentionné par le député, par rapport aux autres périodes examinées par le groupe d'étude.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

M. Gleave: Une question complémentaire. Le ministre peut-il renseigner la Chambre sur les importations accrues de machines agricoles qui, sauf erreur, devaient être l'arme principale du gouvernement dans la lutte contre la hausse des prix? Les importations ont-elles augmenté depuis que le rapport de la Commission a été présenté?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le ministre pourrait peut-être répondre brièvement à la question, mais sans détail. Le député semble demander des renseignements statistiques, ce qui pourrait rendre la question irrecevable. Toutefois, le ministre est autorisé à y répondre sommairement.

L'hon. M. Olson: Je ne citerai pas de données statistiques, monsieur l'Orateur. Le député conçoit sans doute que les importations de tracteurs et de moissonneuses-batteuses dont j'ai parlé visaient à intensifier et à concrétiser la concurrence entre les sociétés de machinerie agricole et non entre les distributeurs. Il faudra manifestement importer un petit nombre de pièces de ce genre de matériel, tout au début à titre d'essai, pour savoir si elles répondront aux besoins des cultivateurs canadiens.

LES MACHINES AGRICOLES—LES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION BARBER

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Une question complémentaire au ministre de l'Agriculture. Est-il prêt en quelques mots à indiquer les recommandations auxquelles on a donné suite jusqu'à maintenant ou qui sont en voie d'application?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Oui, monsieur l'Orateur. Toutes les recommandations sauf une, visant le droit inverse de dumping, ont connu un début de réalisation.

LA FOURNITURE DE PIÈCES DE RECHANGE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, je voudrais signaler au ministre une chose dont on m'a parlé par deux fois depuis trois jours: il s'agit de la fourniture de pièces de rechange pour les tracteurs importés au Canada, dont l'approvisionnement avait été garanti. Cette promesse n'a pas été respectée. Le premier ministre veillera-t-il, lors de l'importation de ces tracteurs au Canada, à ce que les acheteurs soient assurés de pouvoir obtenir les pièces nécessaires?